



Présidence

Date : Pessac, le 6 avril 2023

Objet : blocage de l'Université Bordeaux Montaigne, point de situation détaillé

Chères et chers collègues,
Chères étudiantes, chers étudiants,

Après les quelques messages courts que j'ai été amené à vous envoyer, je prends cette fois le temps de vous écrire un message plus détaillé, qui vise à expliquer la situation dans laquelle nous nous trouvons. Ce message sera donc un peu long, mais il me semble important d'apporter des explications et des précisions sur l'évolution de la situation.

Notre université a été totalement bloquée le 15 mars, après un vote d'une AG de composante. La Maison des étudiants était jusqu'alors occupée en journée, avec l'accord de la Présidence, par le comité de mobilisation qui a pu y organiser des réunions et des ateliers. Dès le premier jour du blocage, nous avons dû faire des choix, et nous avons fait celui de ne pas entreprendre le déblocage quotidien de nos locaux par nos propres moyens. Débloquent chaque matin est le choix qui avait été fait lors des mobilisations de 2019-2020. Il avait non seulement fortement pesé sur certains services, et notamment sur la DPIL, mais il avait aussi engendré des blocages récurrents, et pas nécessairement moins contraignants, entre novembre 2019 et février 2020. Surtout, de très fortes tensions ont marqué ces blocages, aboutissant à d'importantes dégradations de certains de nos locaux.

La configuration du présent blocage est toute autre. Certes, il dure depuis maintenant trois semaines, ce qui est long et pèse de plus en plus sur nos activités, sur les étudiantes et étudiants, et aussi sur notre collectif, pour diverses raisons. Mais ce blocage se déroule sans dégradations de nos locaux, à l'exception des quelques tags regrettables sur l'extérieur de nos bâtiments.

Pour l'heure, les étudiantes et étudiants qui occupent la Maison des étudiants sont en grande majorité de notre établissement. Les choses se passent dans le calme, et ce grâce au dialogue quotidien maintenu par la présidence et par le comité de mobilisation qui a lui aussi le souhait de ne pas rompre le dialogue et de maintenir des discussions constructives avec l'établissement et ses composantes. Il semblait important de préciser cela, car force est de constater que ce n'est pas le cas dans tous les établissements qui traversent eux aussi de fortes mobilisations et des blocages. Bien entendu, nous ne pourrions tolérer un saccage de nos locaux comme celui qui a eu lieu sur le site de la Victoire de l'Université de Bordeaux, et nous tenons à ce que le dialogue installé permette de ne jamais en arriver là.

Les discussions nous ont aussi permis d'obtenir une réouverture partielle permettant aux personnels administratifs et techniques (BIATSS) d'accéder à leurs bureaux. Ceci nous permet d'assurer les tâches les plus urgentes ou règlementaires et d'atténuer un peu le retard que nous ne manquons pas d'accumuler dans un tel contexte. Malgré cela, une partie du temps perdu ne pourra être rattrapé, et il faudra que chacune et chacun accepte cela.

Université Bordeaux Montaigne

Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Présidence

Tél : +33 (0)5 57 12 46 46

presidence@u-bordeaux-montaigne.fr

Le retour des personnels BIATSS a été annoncé tardivement et a engendré une certaine confusion dont il convient de s'expliquer. Les discussions concernant la réouverture partielle des locaux pour les personnels BIATSS ont débuté le vendredi 24 mars avec le comité de mobilisation. J'ai annoncé la possibilité de réouverture lors de la réunion des personnels le lundi 27 mars, à un moment où nous étions toujours dans l'attente d'un accord puis d'un vote en AG. Celui-ci a eu lieu le mercredi 29 mars. De nombreux personnels étaient alors présents et ont contribué au vote en faveur de cette réouverture partielle. Si l'information est arrivée tard la veille de cette réouverture, c'est parce qu'il a fallu du temps afin de bien s'assurer qu'il n'y aurait pas un nouveau blocage à l'arrivée des personnels. Il a aussi fallu s'assurer que les conditions de sécurité étaient bien réunies pour accueillir les personnels dans les bâtiments. Je sais que cette communication tardive a engendré des incompréhensions. Ce n'était pas l'objectif. Nous tentons à présent, comme vous le savez certainement, de trouver les meilleurs moyens de concilier volontés de mobilisation et nécessité de continuité du service public.

Je précise également que ce retour dans les locaux est rendu possible par la présence de personnels de sécurité et de sûreté, renforcée par des agents SSIAP. Ce message est l'occasion pour moi de remercier sincèrement nos collègues du PHSE et de la DPIL qui sont engagés dans ces missions depuis maintenant trois semaines, assurant des rondes régulières afin d'assurer que les personnes présentes sur le campus et nos bâtiments soient en sécurité.

Concernant l'accès aux locaux pour les enseignants et les enseignants-chercheurs, la situation est différente. Contrairement à ce qui a pu être dit, je ne suis pas en train d'interdire l'accès aux locaux à qui que ce soit. Seulement, pour ne pas faire dégénérer la situation, je fais le choix de maintenir le dialogue avec le comité de mobilisation et d'avancer pas à pas pour trouver des terrains d'entente avec lui. Pour l'heure, nous n'avons pas d'accord sur ce point. Pour les situations d'urgence qui nécessitent l'accès ponctuel à un bureau pour récupérer des affaires personnelles ou des documents importants, nous arrivons à l'organiser, mais le comité de mobilisation refuse pour le moment que nous allions plus loin. Je vous assure que les discussions continuent. Par ailleurs, j'invite chacune et chacun aussi à se rendre aux assemblées générales ou à discuter directement avec le comité de mobilisation. A ce jour, personne n'a jugé utile de soulever la question lors des dernières assemblées générales.

Certains me demandent de prendre cette décision d'autorité. Cependant, sans accord préalable avec les personnes mobilisées, une telle décision ne pourrait avoir comme effet que la confrontation et le passage en force au risque de voir la situation dégénérer et de mettre des collègues, des étudiantes et des étudiants en situation de danger. Ce n'est pas la voie que je souhaite emprunter.

Quant aux enseignements, ils sont toujours suspendus. Vous avez toutes et tous été destinataires du guide pédagogique adopté à l'unanimité par les membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Il pose un certain nombre de principes et d'indications qui, je l'espère, pourront guider les enseignantes et enseignants pour organiser la fin du semestre et rassurer les étudiantes et étudiants les plus inquiets quant à son déroulement. Aux étudiants en particulier, je souhaite répéter aussi que, même si cette période est angoissante, les expériences passées nous ont montré que votre année d'études n'est pas remise en question, et votre diplôme ne sera pas dévalué par un blocage de quelques semaines.

Comme j'ai pu le répéter à de nombreuses reprises, il n'appartient pas à un président d'université, ni à la CFVU de décréter la validation automatique du semestre. Les examens devront donc avoir lieu, et nous discutons déjà avec le comité de mobilisation pour qu'ils puissent se dérouler dans des conditions « normales », c'est-à-dire en présentiel. Un passage à distance mettrait tout l'établissement en grande difficulté et ferait reposer une pression importante sur les enseignants et les services mobilisés pour adapter les modalités de tenue des examens. Surtout, cela mettrait de nombreux étudiants en difficulté, nous en avons déjà fait l'expérience pendant la pandémie de COVID. Il ne semble donc pas souhaitable d'y revenir.

Comme je le dis chaque fois que je prends la parole dans les AG organisées par le comité de mobilisation, la modalité de mobilisation qu'est le blocage ne m'apparaît pas comme étant la plus constructive. Elle entrave l'université dans son fonctionnement. C'est le but recherché, mais c'est malheureusement aussi les missions de service public qui sont entravées, des missions qui nous sont si chères et qui sont si nécessaires au modèle de société que nous défendons. Notre université n'a pas besoin de cela. Nous sortons de plusieurs années de crise sanitaire et nous connaissons les difficultés que rencontre l'université depuis longtemps, insuffisance des financements pérennes, et manque de moyens humains pour aller à la chasse aux financements non pérennes, qui de toute façon ne sont pas destinés à remplir nos missions fondamentales de service public. Ces difficultés résultent de politiques publiques libérales qui ciblent l'université depuis au moins trois décennies. C'est cette même idéologie politique qui est à l'oeuvre dans le projet de société que manifeste la réforme des retraites actuellement en cours d'examen par le Conseil constitutionnel. L'université, la jeunesse et les futurs retraités, finalement, se trouvent du même côté du bâton.

Pour autant, certaines des modalités de mobilisations actuelles fragilisent encore un peu plus notre université. Lorsque l'université ne peut plus remplir ses missions, ce n'est pas le bon adversaire qui est touché. Le blocage pour augmenter la visibilité de la mobilisation contribue au contraire à invisibiliser davantage l'université. Je continuerai à tenter de convaincre les AG de cela.

Je le répète, nous continuons le dialogue et espérons pouvoir sortir de ce blocage au plus vite. Nous le disons au comité de mobilisation et je le redis ici, la fin du blocage ne signifierait pas la fin de la mobilisation à l'UBM. Je continuerai à établir les conditions favorables à la mobilisation de chacun ainsi qu'à donner de la visibilité aux actions menées par le comité de mobilisation. Je réitérerai cette intention à chaque AG.

Vous êtes également quelques-uns, personnels et étudiants, à m'interpeller pour réclamer un sondage, une sorte de référendum. C'est une modalité qui a déjà été proposée au comité de mobilisation lors de la deuxième semaine de blocage, mais elle avait alors reçu un vote défavorable. Au-delà de la faisabilité qui a effectivement été étudiée, une autre question se pose, celle de la reconnaissance de son résultat. Dans la mesure où les différentes AG ont pour le moment repoussé cette solution, nous n'avons aucune garantie que le résultat d'un « référendum » soit reconnu et ne conduise *in fine* à une confrontation avec les personnes mobilisées, point que je ne souhaite pas atteindre, je le répète. Là encore, je vous encourage donc à venir formuler cette proposition lors des AG ou auprès du comité de mobilisation.

L'AG qui aura lieu le vendredi 7 avril dans la matinée devrait se prononcer sur la reconduction du blocage ou non.

Je réitère les assurances de mon engagement total, et de celui des collègues de la direction de l'établissement, vers une sortie de crise la plus rapide possible.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lionel Larré', written over a horizontal line.

Lionel Larré
Président de l'Université Bordeaux Montaigne